



Assemblée générale

UN LIBRARY

001

PROVISOIRE

A/42/PV.14

1er octobre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 14e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le lundi 28 septembre 1987, à 10 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

- M. Wakil (Afghanistan)
- M. da Luz (Cap-Vert)
- M. Malile (Albanie)
- M. Londoño Paredes (Colombie)
- M. Akinyemi (Nigéria)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0 750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. WAKIL (Afghanistan) (parle en dari; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, au nom de la République démocratique d'Afghanistan, j'ai le plaisir de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la haute charge de la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes convaincus que sous votre direction éclairée, notre session connaîtra des résultats heureux dans la préservation et la consolidation de la paix.

Je voudrais dire que notre gouvernement apprécie pleinement les efforts de M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, pour la sagesse avec laquelle il mène les travaux de l'Organisation.

Le peuple et le Gouvernement de l'Afghanistan attachent une énorme importance au rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans la réglementation des relations internationales et dans la solution pacifique des conflits par des moyens politiques, sur la base de solutions justes et acceptables.

Les problèmes internationaux que nous discutons en cette assemblée sont graves et difficiles. Il n'y a aucun doute cependant que la menace d'une conflagration nucléaire et le recours à la force constituent les préoccupations centrales de toutes les nations, de tous les hommes d'Etat réalistes et sages du monde, ainsi que des milieux épris de paix. La solution de ces problèmes exige un nouveau mode de réflexion politique.

Mon gouvernement croit qu'aucune sécurité exceptionnelle ne peut exister pour une puissance individuelle, à moins qu'une paix durable et authentique basée sur le désarmement général et complet ne soit établie pour tous.

Pas un seul pays ne peut respirer librement à l'ombre des missiles nucléaires et du projet de l'initiative de défense stratégique des Etats-Unis d'Amérique.

Toutes les possibilités existantes dans les relations internationales contemporaines et tout le potentiel des Nations Unies devraient être utilisés pour résoudre les problèmes mondiaux et pour établir des mécanismes politiques et juridiques universellement acceptables pour la réglementation des relations internationales.

Nous nous félicitons de l'éventuelle signature d'un accord sur l'élimination des missiles nucléaires à moyenne et à courte portée en Europe, possibilité créée

M. Wakil (Afghanistan)

au cours d'entretiens récents à Washington entre les Ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Nous espérons que l'expérience acquise au cours de ces entretiens sera utilisée dans le but d'éliminer les essais nucléaires, de réduire et, en fin de compte, d'éliminer les armes nucléaires stratégiques. Le Gouvernement de l'Afghanistan suit avec une préoccupation croissante les événements régionaux dangereux dans différentes parties du monde. Dans la région stratégique du Golfe, des politiques expansionnistes et néo-globalistes impérialistes ont créé une situation explosive. La concentration d'immenses forces navales des Etats-Unis et de leurs alliés représente une menace grave de nouvelle explosion aux dimensions incontrôlables. Nous sommes en faveur de la proposition de retrait des forces navales étrangères de cette région.

La guerre insensée entre l'Iran et l'Iraq a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes et infligé de lourdes pertes matérielles aux deux parties. Nous appuyons la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité qui demande un cessez-le-feu immédiat.

La tension explosive au Moyen-Orient demeure inchangée en raison de l'occupation continue par Israël de terres arabes et du déni au peuple palestinien de son droit légitime à l'autodétermination et à la création d'un Etat.

M. Wakil (Afghanistan)

La convocation d'une conférence internationale avec la participation de toutes les parties intéressées est la seule voie raisonnable menant à la solution de ce problème. La nécessité de rechercher une solution viable et globale au problème de Chypre et d'éliminer ainsi un centre de tension dangereux dans la région de la Méditerranée Est, en convoquant une conférence internationale dans le cadre des Nations Unies est impérative. Dans cette région, une fois de plus, les provocations venant d'au-delà des océans ont encore aggravé la discorde et le conflit au Liban.

Le régime de Pretoria maintient sa politique d'apartheid en Afrique du Sud par l'oppression violente de la population, en dépit de l'exigence unanime de cessation venant du monde entier.

Les nobles efforts des Nations Unies visant à obtenir l'indépendance du peuple de Namibie se heurtent à des obstacles et l'agression menée par le régime d'apartheid contre l'Angola et autres Etats de première ligne se poursuit. Là encore, la main interventionniste des Etats-Unis se distingue clairement.

Les menaces armées des Etats-Unis contre l'Amérique latine réapparaissent manifestement avec l'aide militaire et financière scandaleuse aux contras du Nicaragua. Le récent accord conclu à Guatemala entre les chefs de cinq nations d'Amérique centrale a révélé, une fois encore, la nature pratique du processus de paix de Contadora ainsi que le besoin de mettre fin aux interventions étrangères dans les affaires de la région.

Nous exprimons notre solidarité à l'égard de la République populaire démocratique de Corée pour l'unification des Corée du Nord et du Sud et pour la dénucléarisation de la péninsule de Corée. Le processus de réconciliation entamé en République populaire de Kampuchea mérite notre appréciation et notre appui. Nous espérons que toutes les parties concernées se féliciteront de ce processus positif et significatif.

Je souhaiterais exprimer ma haute appréciation et mon appui pour les propositions de paix constructives et les initiatives présentées par l'URSS et d'autres pays socialistes, efforts de paix lancés par les Nations Unies, les pays membres du Mouvement des non-alignés, reflétés dans la Déclaration de Harare et dans les six propositions de Delhi, ainsi que pour les efforts déployés par les mouvements de libération nationale et progressiste.

M. Wakil (Afghanistan)

La situation économique mondiale est toujours consternante. Sans aucun doute, ceci aura de graves conséquences. L'augmentation du nombre des pays les moins développés, qui est passé de 31 en 1980 à 40 en 1986, indique la triste réalité de la vie économique internationale prédominante.

La situation économique mondiale actuelle n'est pas détachée de la course aux armements. Ce n'est qu'en arrêtant celle-ci que l'on pourra libérer les ressources nécessaires à améliorer la croissance économique mondiale.

A moins que la sécurité économique internationale ne devienne partie intégrante de la sécurité globale et ne soit strictement observée, un taux de croissance harmonieux, rapide et stable et la création d'un nouvel ordre économique international demeureront des illusions.

La crise de la dette, le service de la dette et les taux d'intérêt élevés, de même que les politiques protectionnistes, ont entraîné le retard ou la suspension totale des programmes de développement dans les pays en développement et les moins développés.

Pour ce qui est de la réalité objective de mon pays, je voudrais dire qu'avec la victoire de la révolution d'Avril, notre peuple a pris les armes uniquement pour lutter contre l'arriération mentale, l'analphabétisme, l'ignorance, la maladie, la pauvreté et le chômage de notre société.

Cependant, depuis 9 ans, une guerre non déclarée est menée contre notre pays par les ennemis de l'Afghanistan. Depuis qu'elle a commencé, cette guerre, déclarée à l'instigation de certains pays voisins, s'intensifie et assume de nouvelles dimensions chaque année. Des milliards de dollars ont été versés par l'Administration de Washington et d'autres cercles impérialistes et réactionnaires pour l'alimenter. En conséquence, des milliers d'Afghans ont été soit martyrisés, soit mutilés et des centaines de milliers d'autres ont été déplacés et vivent maintenant pitoyablement en exil.

La guerre a également ruiné notre économie nationale. Par exemple, 2 000 écoles, 350 ponts, 50 centres culturels, 131 hôpitaux, 224 mosquées et lieux de culte, 258 institutions de production, des milliers de kilomètres de routes et de lignes de communication et des milliers de camions ont été détruits ou incendiés. Le total des dommages infligés à notre économie nationale atteint des milliards d'afghanis et représente plus de trois quarts du total de

M. Wakil (Afghanistan)

l'investissement au développement du dernier demi-siècle en Afghanistan. D'énormes dépenses pour la défense qui, sans cela, auraient pu servir à améliorer les conditions de vie de notre peuple sont un lourd fardeau pour notre économie si fragile.

Cette situation implique que tous les Afghans doivent réfléchir au moyen de surmonter cet état de choses. Pour ce faire, il faut de la détermination, une pensée politique nouvelle, et les efforts communs de tous les patriotes pour mettre fin au fratricide et établir la paix et la tranquillité dans le pays. Cette détermination et la pensée politique nouvelle sont reflétées dans la politique de réconciliation nationale entrée en vigueur le 25 janvier 1987. Cette politique est en tous points conforme au principe de l'humanisme, de l'islam, des traditions afghanes, de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La proclamation d'un cessez-le-feu unilatéral et de son prolongement, la proclamation de l'amnistie générale, y compris la libération des prisonniers, l'appui apporté à une nouvelle législation concernant une meilleure réglementation des questions agraires, l'exemption d'intérêts sur les dettes et les droits de douane des paysans, la restitution de leur propriété à ceux qui reviennent au pays, l'encouragement et le développement de l'investissement privé, l'adoption de nouvelles conditions de conscription au service national, sont certaines des mesures qui ont été récemment prises dans l'intérêt public.

Plus de 3 200 commissions de réconciliation nationale ont été créées dans le pays. Quelque 83 000 de nos compatriotes réfugiés sont revenus au pays en dépit des obstacles dressés par les pays voisins. Plus de 30 000 membres des groupes armés d'opposition ont déposé les armes dans le pays et coopèrent avec le Gouvernement pour préserver la paix et la sécurité dans leurs localités. Près de 600 groupes armés d'opposition représentant 53 000 individus sont en contact et en négociation avec le Gouvernement.

La nouvelle loi des partis politiques qui garantit l'activité de divers partis a été approuvée. C'est la première fois dans l'histoire du pays que l'on adopte une telle loi. Le projet de la nouvelle constitution a été préparé et publié à la vue d'un débat public par le peuple de l'Afghanistan à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Conformément à l'histoire et à ses traditions, l'Afghanistan

M. Wakil (Afghanistan)

a été proclamé dans la Constitution comme étant un pays indépendant souverain et non aligné qui ne consent pas d'alliance militaire et ne tolérera pas de bases militaires étrangères sur son territoire. Il est inscrit dans la nouvelle constitution que l'islam est la religion du peuple de l'Afghanistan. Le camarade Najib, Secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, a déclaré à juste titre que "la nouvelle constitution est la constitution de la conciliation".

La réalisation de la réconciliation nationale aurait été beaucoup plus importante si quelques pays n'avaient pas adopté une attitude hostile à son égard. Certes, il y a des difficultés. Cependant, il n'y a pas d'autre alternative pour mettre fin à la guerre et à l'effusion de sang.

Pour réaliser la politique de réconciliation nationale, il est nécessaire de se concilier la participation pratique de tous les partis et groupes politiques, du clergé, des personnalités patriotiques et des organisations sociales. Des efforts permanents ont été déployés pour créer un gouvernement de coalition et d'unité nationale avec la participation des représentants de toutes les sectes et de toutes les couches de la société. Il faut y inclure les sept partis islamiques, qui appuient l'ex-roi et d'autres groupes et individus qui sont prêts à se joindre au processus de réconciliation nationale. A cet égard, un certain nombre de hauts postes d'Etat dans les organes législatifs, judiciaires et exécutifs leur ont été proposés.

M. Wakil (Afghanistan)

La politique de réconciliation nationale a non seulement été bien accueillie dans le pays, mais jouit également d'un appui international. Les pays socialistes, la majorité des pays du Mouvement des non-alignés, certains pays de l'Organisation de la conférence islamique, ainsi que des organisations internationales, des partis politiques et des forces éprises de paix et progressistes ont salué cette courageuse et vigoureuse initiative de paix de la République démocratique d'Afghanistan et lui ont apporté un appui varié. Le soutien résolu de l'Union soviétique à la réconciliation nationale et son aide économique démentent, une fois encore, les accusations de certains milieux au sujet de l'amitié soviéto-afghane.

Encore récemment, des délégations de bonne volonté de la République démocratique allemande se sont rendues dans plusieurs pays du monde. Leurs visites avaient pour but de les informer sur les réalités de la société afghane et d'inviter leurs délégations à se rendre en Afghanistan pour se rendre compte par elles-mêmes de l'évolution des choses dans notre pays. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à ces pays pour la bonne volonté et l'appui qu'ils ont manifestés à l'égard de la cause noble et humaine de mon pays.

Je remercie les organisations internationales, parmi lesquelles le Comité international de la Croix-Rouge, la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés qui ont commencé à se rendre en Afghanistan, à établir des contacts et à coopérer avec ce pays.

C'est précisément après l'annonce du Programme de réconciliation nationale que le flux d'armes modernes fournies à l'opposition par ses tenants au-delà des océans a augmenté de façon très nette. Les Etats-Unis ont accru leur aide financière pour la poursuite de la guerre non déclarée et l'ont portée de 530 millions de dollars, l'année dernière, à 630 millions de dollars au cours de cette année, et elle atteindra 1 000 millions de dollars l'année prochaine.

Les Etats-Unis ont également augmenté l'envoi de missiles modernes Stinger aux extrémistes de 60 unités, l'année dernière, à 600 unités cette année. Ils ont également commencé à leur fournir des mortiers longue portée de 120 millimètres. Le Royaume-Uni a également accru l'envoi de missiles Blowpipe aux extrémistes. Ces armes ont été utilisées pour bombarder des villes et des villages, perpétrer des actes terroristes, abattre des avions civils, assassiner des passagers innocents, parmi lesquels des enfants, des femmes et des vieillards. Il est évident que nos ennemis n'ont pas renoncé à la politique de la "guerre jusqu'au dernier afghan".



M. Wakil (Afghanistan)

Notre peuple croit fermement que, grâce à la pleine mise en oeuvre de la politique de réconciliation nationale, la paix nationale finira par s'imposer dans le pays. Malheureusement, au cours du débat général de la présente session de l'Assemblée générale, certains ont cherché à dénaturer le processus engagé en Afghanistan et autour de l'Afghanistan et à jeter le discrédit sur la politique de réconciliation nationale.

Je voudrais souligner un autre événement particulièrement significatif qui dément les allégations de ceux qui veulent transformer la discussion constructive qui a lieu, à l'Assemblée générale, en un champ d'affrontements. Je pense au fait que c'est précisément depuis la dernière session de l'Assemblée générale que des progrès radicaux ont été enregistrés au cours des entretiens de Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan, avec la participation du représentant du Secrétaire général.

Les parties à la négociation ont pu élaborer les principaux documents renfermant un programme politique, lesquels sont pratiquement terminés. Le fossé qui sépare les deux parties en ce qui concerne le calendrier pour le retour des troupes s'est réduit à huit mois seulement. Nous lançons un appel à la partie pakistanaise pour qu'elle adopte une attitude constructive et fasse preuve de réalisme politique. Cela permettra de résoudre les différends en suspens, y compris le calendrier, de sorte que la prochaine série d'entretiens sera fructueuse.

La politique de réconciliation nationale et les entretiens de Genève, en tant que deux processus séparés, visent à un objectif unique : assurer la paix à l'intérieur du pays et un règlement politique de la situation autour de l'Afghanistan.

Je voudrais à ce propos souligner l'inefficacité de la résolution sur l'Afghanistan adoptée par l'Assemblée, il y a quelques années. Elle n'a pu garantir la cessation de l'ingérence et de l'intervention dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, cause principale de la situation tendue. Seule l'élimination de cette cause peut conduire rapidement à un règlement d'ensemble. Je demande par conséquent instamment à tous ceux qui siègent dans cette assemblée de faciliter un règlement plutôt que d'y faire obstacle.

Je veux assurer les délégués que la République démocratique d'Afghanistan est pleinement disposée à adopter une position constructive et à prendre une part active à l'élaboration d'un projet de résolution vraiment équilibré qui permettrait de parvenir le plus vite possible à la solution politique de la situation autour de l'Afghanistan.

M. Wakil (Afghanistan)

Nous sommes convaincus que l'Assemblée générale peut créer une atmosphère internationale susceptible d'aboutir à un règlement politique de la situation autour de l'Afghanistan, ainsi qu'à un processus de réconciliation nationale dans le pays. Ces deux processus ont récemment acquis un élan considérable. L'Afghanistan se trouve à la veille d'un changement historique fondamental. Nous croyons qu'un règlement politique de la situation autour de l'Afghanistan est en plein accord avec les intérêts de nos deux peuples et de toutes les nations de la région. Il garantira la paix et la sécurité dans la région et dans le monde et ne sera en aucune façon contraire aux intérêts nationaux de tout autre pays.

M. da LUZ (Cap-Vert) (parle en portugais; texte français fourni par la délégation) : Monsieur le Président, nous voudrions tout d'abord manifester la satisfaction avec laquelle nous avons accueilli votre élection à la présidence de cette quarante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Nous sommes certains que les qualités personnelles qui vous sont reconnues, alliées à votre expérience professionnelle, contribueront assurément à l'examen approprié des problèmes complexes que la présente session devra examiner.

Nous aimerions également féliciter le Président de la précédente session, M. Choudhury, pour la contribution inestimable qu'il a apportée au traitement de questions importantes durant son mandat. Il nous plaît de lui témoigner, de façon particulière, notre appréciation et notre reconnaissance pour la façon sérieuse et responsable avec laquelle il a su conduire des négociations délicates dans des circonstances difficiles de la vie de l'Organisation.

A Monsieur le Secrétaire général, Javier Pérez de Cuéllar, nous réitérons une fois de plus notre confiance pour le travail qu'il a fourni et pour l'action prompte, décidée et intelligente qui a caractérisé son administration. Dans des périodes difficiles pour la vie de l'Organisation, l'action de M. Pérez de Cuéllar en vue de la préservation de cet indispensable forum international que sont les Nations Unies, a été d'une grande valeur.

Depuis l'indépendance de la République du Cap-Vert, tous les ans, nous nous présentons ici au cours du débat général, afin d'apporter le témoignage de notre pays et de son gouvernement sur l'état de la situation politique internationale et offrir notre contribution, modeste mais engagée, à l'analyse collective des questions qui affectent la communauté des nations.

M. da Luz (Cap-Vert)

Au long de toutes ces années, nous avons apprécié de façon particulière les réalisations de la communauté internationale qui ont contribué à la bonne marche, à la dignité et au bonheur des peuples. Nous avons souligné avec préoccupation les facteurs négatifs et les manifestations de force qui se mettent encore en évidence dans la pratique internationale, sacrifiant des vies à l'autel de la violence ou de la faim, détruisant foyers et espérances, semant ou accroissant l'injustice, la misère et la désolation; nous avons encore avancé des suggestions et des idées, en communion de sentiments avec l'écrasante majorité des autres pays ici représentés, essayant de contribuer de quelque façon à la recherche de solutions collectives aux fléaux qui, tous, nous affectent et à la création d'un monde meilleur et plus juste.

M. da Luz (Cap-Vert)

Nonobstant quelques indices encourageants, la situation internationale aujourd'hui continue à refléter, dans le fond, la même complexité qu'hier, certaines questions et problèmes qu'affronte la communauté internationale assumant une plus grande acuité. D'un côté, nous continuons à faire face au recours systématique à la force ou à la menace de son usage dans les relations entre Etats, et à la négation des droits fondamentaux des peuples encore sous le joug ou la domination coloniale ou victimes du racisme. D'un autre côté, la pauvreté, la faim, la dégradation de l'environnement, la désertification et les autres calamités naturelles et leurs néfastes conséquences continuent à frapper avec une intensité chaque jour plus grande des millions d'êtres humains.

Des problèmes cruciaux et d'autres font tous les ans l'objet de références et d'analyses profondes de la part d'orateurs qui, au nom de leurs pays respectifs, ont déclaré depuis cette tribune leur préoccupation au sujet de la situation prévalant dans l'actualité, diagnostiqué et identifié les voies appropriées pour leur rapide et satisfaisante solution. Le bien-être et le bonheur de l'humanité ont constitué le but défendu par tous.

La justice, la dignité et le respect du droit ont été désignés par tous comme autant de facteurs qui doivent orienter l'action des Etats dans leur oeuvre de construction d'un monde meilleur et plus équilibré, où le dialogue se substitue à l'intolérance, où la coopération et la solidarité humaine prennent le pas sur le nationalisme étroit et où prévalent les solutions collectivement élaborées.

Cependant, cette préoccupation partagée universellement par les hommes d'Etat et des politiciens du monde entier n'a pas été suivie d'action et de mesures suffisantes à la solution effective des problèmes globaux de notre temps. Au bout du compte, il nous reste un sentiment de frustration du fait de notre incapacité collective à résoudre efficacement les questions qui affectent la communauté internationale dans son ensemble. La frustration est d'autant plus grande lorsque nous constatons que nous disposons aujourd'hui des moyens nécessaires à la résolution de ces problèmes.

Le respect des principes et la réalisation des objectifs qui ont été consignés dans la Charte de notre organisation il y a un demi-siècle exigent de nous tous un engagement ferme et non équivoque envers la vision éclairée et humaniste de ceux qui, ayant vécu les effets pernicioeux et destructeurs du nationalisme exacerbé,

M. da Luz (Cap-Vert)

décidèrent de lancer les bases d'une ère nouvelle dans l'histoire des relations entre les nations, basées sur la paix, la coopération, la justice et la dignité pour tous.

La République du Cap-Vert prône le dialogue et la solidarité universels dans la pratique des relations entre Etats et croit fermement que la détermination politique et le respect du droit dans les relations internationales sont à même d'aider à construire le monde tant espéré par les peuples. L'indépendance de pensée et d'action, la liberté d'option et l'autonomie de décision, en un seul mot l'indépendance, apparaissent ainsi comme autant d'exigences historiques. Agissant en conformité avec cette profonde conviction, nous nous efforçons à l'intérieur de nos frontières à la promotion du développement et à la construction du bien-être de notre peuple, consolidant, dans le même temps, le climat de paix et de confiance dans lequel nous vivons.

Dans la région qui est la nôtre, nous soulignerions, parmi les objectifs immédiats, celui de contribuer de façon valable à la solution du conflit en Afrique australe et celui de parvenir à une solution de la crise économique qui asphyxie le continent, lesquels constituent deux des obstacles majeurs à la libération et au progrès de l'Afrique. Aux Nations Unies, nos actions visent à contribuer, en collaboration avec tous les Etats Membres, à la création d'un climat international favorable à la préservation et au renforcement de la stabilité et de la sécurité internationales.

Dans ce contexte, c'est avec préoccupation que nous suivons les conflits armés qui continuent à semer le désarroi et la désolation en plusieurs parties du globe et constituent de véritables entraves au développement et au progrès humain. De l'Amérique centrale aux confins de l'Asie, du golfe Persique à l'Afrique australe, tous les jours nous parviennent les échos du climat de tension et de destruction qui sévit dans ces régions. A cela, s'ajoutent d'autres différends dont la persistance pénalise durement les populations affectées.

En Afrique, depuis des décennies, le système de l'apartheid a constitué indubitablement le plus grand foyer d'instabilité du continent. Ce système de violence permanente et institutionnalisée, maintenu au prix de la répression et de l'ignominie, du fait de sa nature même, du temps qui court et de l'approfondissement des contradictions, ne peut que rendre encore plus explosive la

M. da Luz (Cap-Vert)

situation à laquelle nous assistons. Les événements sanglants de ces dernières années témoignent ainsi de la situation de rupture à laquelle le régime d'apartheid est parvenu.

Nous sommes convaincus que la situation actuelle exige des modifications de fond et non plus de simples réformes circonstanciées ou dépassées par la situation politique interne, dont l'application n'a pu entraver la détermination de la majorité de la population de l'Afrique du Sud dans sa lutte irréversible et légitime en faveur de la dignité, de la justice et de l'égalité.

Ainsi une solution durable et juste ne saurait être rencontrée que lorsque le système de l'apartheid sera extirpé et laissera la place à une autre société dans laquelle tout Sud-Africain jouira des mêmes droits et du respect dû à la dignité de l'être humain, quelles que soient son origine sociale ou la couleur de sa peau. L'éradication de l'apartheid est ainsi, non seulement un impératif moral pour toute l'humanité, mais encore une nécessité politique pour la paix et le développement de toute la région.

Le régime de Pretoria constitue également une menace pour les peuples et les pays de l'Afrique australe dont la sécurité, la stabilité et le bien-être continuent d'être systématiquement perturbés, soit par des interventions militaires directes, soit par l'intermédiaire de bandes armées, entraînées, financées et dirigées par ce régime, en vue de la réalisation d'actions de nature clairement terroriste, tel que le démontre le récent massacre de Homoine en République populaire de Mozambique.

Les énormes préjudices que la situation de guerre provoque dans les pays de la ligne de front, particulièrement en République populaire de l'Angola et en République populaire de Mozambique, et les manoeuvres continuelles de déstabilisation politique et militaire menées contre ces pays par l'Afrique du Sud, compromettent sérieusement leur développement économique, provoquant d'énormes préjudices au progrès et au bien-être social des populations touchées. Il est urgent, dans ce contexte, d'accroître l'aide aux pays de la ligne de front. Dans ce cadre, c'est avec optimisme que nous accueillons les récentes propositions de la République populaire d'Angola qui, par leur flexibilité et leur portée, démontrent une fois de plus l'ouverture et la volonté politique des autorités angolaises pour parvenir à une solution pacifique dans la région. Nous continuons à penser que la

M. da Luz (Cap-Vert)

communauté internationale peut et doit adopter des mesures efficaces contre le régime de Pretoria en vue de l'élimination urgente du système de l'apartheid, annulant ainsi les causes de la guerre dans la région, contribuant à une transition pacifique vers une société multiraciale et préservant un futur de dignité pour tous les peuples et pays de la région.

M. da Luz (Cap-Ver )

La situation en Namibie constitue également un foyer de tension dans la région australe du continent, l'Afrique du Sud persistant dans son occupation illégale du Territoire, malgré les condamnations réitérées de la communauté internationale et les décisions des Nations Unies. Nous persistons à croire que l'indépendance du Territoire doit s'effectuer, de toute urgence, sur la base de la stricte application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Au Tchad et au Sahara occidental, persistent des situations de conflits dont la solution doit être trouvée sur la base du dialogue et des décisions pertinentes de l'OUA. A ce sujet, nous voudrions souligner l'importance des initiatives entreprises par le Comité ad hoc de l'OUA sur la situation au Tchad, ainsi que celles menées conjointement par le Secrétaire général des Nations Unies et le Président de l'OUA, en vue d'une solution négociée du conflit au Sahara occidental.

Au Moyen-Orient, la situation d'injustice que connaît le peuple palestinien persiste. Ceux d'entre nous qui, à un moment ou à un autre de leur histoire, ont été victimes de la violence coloniale ou de l'humiliation de l'occupation étrangère, connaissent la dimension véritable de la souffrance vécue par ce peuple au cours de ces quatre dernières décennies.

Les massacres et les violations massives des droits de l'homme perpétrés contre le peuple de Palestine, ainsi que le refus continu de lui reconnaître le droit de s'organiser en Etat souverain, ne favorisent certainement pas la création d'un climat de paix au Moyen-Orient, région dont la stabilité politique et militaire ne peut être obtenue en dehors de la solution de la question palestinienne.

Dans ce contexte, la Conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, avec la présence de toutes les parties concernées, annoncée par cette assemblée générale, nous semble constituer un excellent cadre dans la recherche d'une solution pacifique pour la région. Les efforts en vue de sa réalisation doivent donc être poursuivis.

Dans la région du Golfe, nous assistons avec consternation au conflit armé entre les peuples frères de l'Iran et de l'Iraq. Ce conflit qui, ces dernières années, a pris des proportions alarmantes et causé d'immenses souffrances et préjudices aux populations, tend à s'internationaliser, mettant ainsi sérieusement en péril la paix, non seulement dans la région mais également dans le monde. Nous réitérons notre pressant appel aux deux parties pour qu'elles mettent un terme à leurs hostilités et recherchent une solution négociée.



M. da Luz (Cap-Vert)

La récente résolution du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu est le fruit d'une longue et mûre réflexion et le résultat d'une prise de conscience des dangers que ce conflit représente pour le monde. Il faut espérer cependant que, dans la situation grave et d'une extrême sensibilité qui prévaut dans la région, les forces militaires en présence fassent preuve de retenue. Le bon sens indispensable à la création d'un climat de détente et de dialogue doit pouvoir prendre le pas sur la force ou la tentation de son utilisation.

Le territoire du Timor oriental continue d'être illégalement occupé par des forces étrangères, niant au peuple maubère son droit légitime et inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Nous lançons un appel à la communauté internationale, et en particulier au Portugal, Puissance administrante, pour qu'elle persiste dans ses efforts en vue de la création des conditions nécessaires au libre exercice par le peuple du Timor oriental du droit inaliénable de choisir son destin. Le processus de décolonisation, qui est une des réalisations les plus importantes et les plus nobles dans les annales de notre organisation, ne sera pas complet tant que le Timor oriental et d'autres territoires seront maintenus sous le joug de l'occupation étrangère.

En Amérique centrale, nous suivons attentivement les événements. La violence qui a sévi dans la région ces dernières années a montré la nécessité de l'introduction de mesures urgentes, en vue de la création d'un climat menant à la réalisation des aspirations légitimes des peuples de la région à la paix et à la justice sociale. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts des chefs d'Etat de la région qui ont abouti à l'adoption d'un accord sur l'établissement d'une paix durable en Amérique centrale.

Nous sommes convaincus que si ledit accord est exécuté par toutes les parties et respecté par tous les Etats, il aidera assurément à l'avènement de la paix pour nos frères latino-américains de la région.

Dans le Sud-Est asiatique, nous regrettons que les initiatives et les efforts menés jusqu'à présent n'aient pas abouti aux effets escomptés dans la diminution de la tension et le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région, y compris le Kampuchea. Il est temps qu'une solution soit trouvée à la situation qui prévaut dans ce pays. Il est temps que le peuple kampuchéen, sans ingérence étrangère et en toute liberté, décide de son destin.

M. da Luz (Cap-Vert)

Nous demeurons fermement convaincus qu'en Corée, le dialogue et la coopération entre les deux parties constituent des conditions essentielles au bonheur, au bien-être et au progrès du peuple coréen et à la réunification pacifique de sa patrie.

Nous suivons avec grand intérêt les initiatives diplomatiques pour la solution pacifique du conflit en Afghanistan. Nous encourageons toute solution qui respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale, ainsi que le statut non aligné de ce pays et le droit du peuple afghan de pouvoir, sans ingérence étrangère et en toute liberté, choisir sa voie.

Si les conflits armés et la tension dans les relations entre Etats continuent de marquer la situation politique internationale, la détérioration de la situation économique régnant dans de nombreux pays du tiers monde a porté gravement atteinte à la survie et au bien-être des peuples de ces pays.

Maintes fois, la situation de ceux-ci a fait l'objet d'une analyse approfondie, les causes étant identifiées et les voies et moyens, pour leur correction, recommandés depuis cette tribune et d'autres, telles que l'Organisation de l'unité africaine et le Mouvement des pays non alignés. Cependant, force est de constater que la situation se dégrade de jour en jour.

M. da Luz (Cap-Vert)

La dette extérieure qui, en ce moment, atteint des proportions aux effets désastreux, principalement sur les économies africaines et latino-américaines, la stagnation de l'aide publique au développement et des investissements dans les pays en développement et la chute parfois vertigineuse des prix des matières premières sur le marché international ont contribué à la situation économique difficile qui sévit dans ces pays.

Durant de nombreuses années, la majorité des Etats a préconisé, de façon réitérée, qu'un changement substantiel dans les relations économiques internationales constitue l'unique voie à une solution de la crise économique dans laquelle se trouvent particulièrement plongés les Africains.

L'économie des pays africains au sud du Sahara au cours des dix dernières années a souffert des impacts négatifs des tendances adverses qui se sont manifestées dans les termes de l'échange et dans les perturbations découlant de facteurs externes bien connus. A ce cadre se sont ajoutés également les effets négatifs de la difficulté croissante éprouvée par ces pays dans l'attrait du capital du monde industrialisé et l'accroissement du service de la dette à des niveaux insupportables.

Les difficultés économiques du continent ont, dès à présent, des impacts sociaux dévastateurs. Ainsi, le déclin de la production alimentaire a accentué considérablement le niveau de sous-nutrition des populations.

C'est dans ce cadre économique que l'Afrique affronte la pire sécheresse de ce siècle, qui a déjà coûté la vie à des centaines de milliers de personnes. La famine causée par la sécheresse en Afrique a été généralement reconnue par la communauté internationale, qui a réagi avec des programmes d'urgence qui, étant conjoncturels, ne répondent pas aux exigences du développement. Il faut donc attaquer de front le problème à l'aide de mesures structurelles susceptibles d'inverser les tendances actuelles.

L'Afrique, aujourd'hui, s'interroge sur la problématique de son développement. La question figure de plus en plus au centre des préoccupations et des réflexions de ces dernières années. Le Colloque de Monrovia, le Sommet de Lagos et le vingt-deuxième Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'Addis-Abeba, entre autres, constituent des marques significatives de l'approfondissement de cette réflexion.

M. da Luz (Cap-Vert)

De plus en plus, chez l'homme africain, se renforce la conscience de la nécessité d'une nouvelle dynamique d'intégration régionale et de développement autocentré orientés vers la valorisation des immenses potentialités de notre continent et l'amélioration constante du bien-être des populations africaines.

Nous avons conscience que les problèmes du développement sont complexes, leurs solutions difficiles, les énergies et les ressources exigées énormes. Nous sommes également conscients que, dans le processus de développement de la région, le rôle moteur revient fondamentalement aux Africains. Leurs efforts, cependant, rencontreront des difficultés ou seront compromis s'ils ne sont pas appuyés par la coopération internationale et par une assistance externe significative et diversifiée. En effet, l'interdépendance du monde d'aujourd'hui, chaque jour plus importante, rend le développement d'une région difficile sans l'interaction qui résulte de la coopération avec d'autres régions.

Nous sommes profondément convaincus que la solution pacifique du conflit en Afrique australe apporterait une dimension nouvelle aux aspirations légitimes du peuple africain du nord au sud du continent. Nous sommes convaincus, en outre, que la coopération économique, technique et financière entre une Afrique du Sud libérée du racisme et démocratique et les autres pays africains apporterait d'énormes bénéfices au développement de toute la région.

Au moment où des centaines de milliers d'êtres humains meurent de faim en Afrique et dans d'autres parties de la planète, l'on assiste à la prolifération d'armes qui consomment d'immenses ressources humaines et matérielles et met en danger la survie même de l'humanité. La récente Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement a montré quel serait l'impact sur le développement des pays si une partie des ressources utilisées dans la production d'armes était versée au bénéfice des programmes de développement.

Dans un monde où les ressources sont limitées, tous investissements en armes et activités similaires ont une incidence sur le domaine du désarmement. Les progrès dans ce cadre dégageraient des disponibilités susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs économiques et sociaux de tous les pays et à la réduction du fossé qui sépare les pays développés de ceux en développement.

M. da Luz (Cap-Vert)

A ce propos, les récents progrès enregistrés dans les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique dans le domaine nucléaire renforcent les espérances. Il serait souhaitable que ce pas important soit suivi d'autres susceptibles de bannir à jamais le risque de l'holocauste que fait peser sur l'humanité l'expérimentation, le déploiement et l'accumulation de l'arme nucléaire.

La course aux armements a contribué à l'accroissement du climat de tension et a stimulé les conflits internationaux.

Pour les peuples qui, d'une façon ou d'une autre, ont été victimes de la force destructrice des conflits militaires, rien n'est plus précieux que la paix, qui doit être vénérée par tous, préservée avec soin et encouragée au niveau mondial. Dans la construction de la paix, la démilitarisation régionale constitue une composante importante. A ce sujet, il est bon de souligner le facteur positif pour le renforcement de la paix que constitue la décision prise par l'Assemblée l'an dernier de déclarer l'Atlantique sud zone de paix et de coopération. La préservation de cette région de toute mesure de militarisation, de la course aux armements, de la présence de bases militaires étrangères et d'armes nucléaires contribuera, à n'en pas douter, au bien-être, à la coopération, au progrès des peuples de la région et au renforcement de la paix mondiale.

Au cours des trois dernières années, la République du Cap-Vert, intervenant dans le débat général, a souligné son appui au processus multilatéral en tant que méthode privilégiée dans la recherche de solutions collectives aux problèmes globaux. Comme nous l'avons dit plus haut, nous vivons aujourd'hui dans un monde de plus en plus interdépendant à tous les niveaux, et cela se vérifie entre riches et pauvres, petits et grands, pays développés et pays en développement.

Dernièrement, l'on a constaté cependant une tendance de certains secteurs, qui s'appuient sur la force politique, militaire et économique, à s'écarter des valeurs universelles du multilatéralisme au détriment du point de vue de la majorité. Un tel comportement, sans doute négatif, dans un monde qui se prétend démocratique, représente un recul qui ne peut qu'alimenter la méfiance.

La crise du multilatéralisme s'est manifestée essentiellement à travers des institutions comme les Nations Unies qui sont les instruments les plus achevés du processus multilatéral. Certains l'ont dénommée crise institutionnelle, puisqu'elle a reflété un manque de confiance dans les institutions

M. da Luz (Ca -Vert)

internationales. L'origine de cette crise nous semble résider dans la tendance, qui s'est manifestée dernièrement, dans le sens de l'affaiblissement du jeu démocratique international. En effet, les institutions sont ce que leurs membres désirent qu'elles soient.

La force et l'efficacité des institutions sont largement tributaires de la force, de la confiance et de l'efficacité que leurs membres veulent bien leur prêter.

M. da Luz (Cap-Vert)

Les négociations qui ont conduit, l'an dernier, à l'adoption d'un ensemble de mesures et recommandations en vue de la réforme administrative et financière de l'Organisation, ont mis en lumière le caractère essentiel et irremplaçable des Nations Unies dans le monde d'aujourd'hui, si nous voulons vivre dans la paix et la sécurité.

Nous souhaitons vivement qu'une fois contournées les difficultés administratives et financières de l'Organisation, tous les pays se consacrent, sérieusement, au respect des principes et à la poursuite des objectifs des Nations Unies dans l'oeuvre édifiante pour la création d'une seule et grande famille - la famille humaine.

La République du Cap-Vert attribue la plus grande importance à l'Organisation en tant que forum privilégié, où tous les pays du monde, quels que soient leur dimension territoriale, le nombre de leurs habitants ou le niveau de leur développement, peuvent rechercher ensemble des solutions pacifiques à tous les conflits, et où tous les pays représentant la race humaine dans son ensemble peuvent en toute souveraineté trouver des solutions collectives aux problèmes globaux.

Nous venons d'un petit pays pratiquement dépourvu de ressources matérielles et qui, de ce fait, doit faire face à des problèmes difficiles et complexes en vue d'assurer sa survie économique et son développement.

Par accident de la nature, nous sommes donc en mesure de saisir les immenses difficultés que traversent la plupart des pays représentés ici, dans la lutte pour le développement économique, en vue de garantir une existence plus digne pour leur peuple.

Notre lutte pour le développement et pour la dignité de nos peuples est notre façon à nous d'apporter une contribution de valeur à la lutte millénaire de l'homme pour vaincre les difficultés matérielles et pour édifier un monde où les valeurs spirituelles se projettent comme les valeurs suprêmes dans la conduite et dans l'action humaines.

Artisans d'une oeuvre unique, nous, peuples des pays en développement et des pays développés, ne pourrons la mener à bon terme que si nous nous montrons solidaires et généreux dans nos relations mutuelles.

M. da Luz (Cap-Vert)

Nous vivons un siècle où les réalisations scientifiques et techniques de haut niveau ont amplifié les pouvoirs de l'homme dans sa volonté acharnée de connaissance et de maîtrise de l'univers.

Nous avons bon espoir qu'avant le début du XXI<sup>e</sup> siècle, ces réalisations scientifiques et techniques seront orientées surtout et avant tout vers le bien-être, le progrès et le bonheur de tous les peuples qui habitent notre planète.

M. MALILE (Albanie) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis, au nom de la délégation albanaise, de vous exprimer mes vives félicitations pour votre élection aux hautes fonctions de président de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en même temps que mes vœux de succès dans votre tâche.

Bien que plus de quatre décennies soient passées depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale est encore bien loin de la réalisation des objectifs relatifs à la garantie de la paix, lesquels sont clairement stipulés dans la Charte et constituent le but fondamental de la création de cette organisation. Le tableau qu'offre aujourd'hui la situation politique dans le monde est sombre. Divers peuples et pays continuent d'être menacés d'agression ou sont victimes de guerres déclarées ou non déclarées par l'impérialisme, dans lesquelles s'affrontent de nombreux Etats, et qui entraînent la mort de millions de soldats, causent de lourdes pertes humaines et d'immenses dégâts matériels, non sans de sérieuses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Sous les prétextes les plus divers, comme le péril de l'Est et de l'Ouest, etc., on a vu en fait légaliser le stationnement sans délai des troupes militaires des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique dans de nombreux Etats. Des rencontres successives ont lieu et l'on parle du maintien de l'équilibre des forces. Les deux blocs, tour à tour, organisent des manoeuvres militaires alternées, et le plus que l'on entende exprimer à ce sujet, c'est la satisfaction d'y voir participer des observateurs des deux blocs. Mais il n'est jamais question de l'évacuation complète des troupes américaines et soviétiques des territoires étrangers où elles stationnent. Au nom de la coordination des politiques dans le cadre des blocs, l'adoption de décisions indépendantes est restreinte au minimum



M. Malile (Albanie)

voire rendue presque impossible. Toute l'activité politique des deux superpuissances, que ce soit dans les négociations bilatérales entre les blocs ou dans un cadre plus élargi, est concentrée sur le maintien de leurs zones d'influence respectives et même sur leur extension. Cette situation inadmissible d'occupations non déclarées dans les temps modernes ne peut ne pas nous rappeler les longues invasions des siècles passés et les leçons de l'histoire.

Actuellement, on entend beaucoup parler de la conclusion d'un accord entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique sur le retrait des missiles à moyenne portée de l'Europe. Le Gouvernement albanais s'est, dès le début, prononcé contre l'installation de ces missiles en Europe, de même qu'il a été et est toujours pour l'interdiction totale des armes nucléaires, contre la militarisation de l'espace et la course aux armements dans son ensemble.

Il est notoire que lorsqu'elles installèrent ces missiles, les deux superpuissances ne tinrent aucun compte de la vive opposition des peuples de l'Europe. Maintenant, elles parlent de leur démontage et de leur retrait d'Europe et cherchent à faire passer cela comme un progrès important dans le domaine du désarmement. Il est plus qu'évident qu'à propos de tout cela les superpuissances ont fait leurs comptes. Lorsqu'elles parlent de sécurité internationale, elles entendent seulement leur propre sécurité en premier lieu, ce qui veut dire insécurité pour les autres. Même après un accord de ce genre, en Europe et autour de ce continent, demeurent des milliers d'armes nucléaires - indépendamment de leur appellation - et des centaines de bases militaires installées dans certains pays. Les facteurs, donc, qui menacent la paix sur le continent et dans le monde demeurent. Il est par conséquent indispensable que la conclusion d'un accord sur le retrait des missiles à moyenne et à courte portée soit accompagnée d'autres mesures dans le domaine du désarmement, ce qui constituerait un succès pour les peuples et les Etats démocratiques qui ont lutté et luttent depuis des années contre la course aux armements.

M. Malile (Albanie)

Il y a assez longtemps, surtout ces dernières années, que l'on parle beaucoup de négociations au sommet entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, dans l'espoir qu'ils décideront des destinées de la paix et de l'avenir de l'humanité. Que les superpuissances se rencontrent et discutent entre elles, cela est leur droit et leur affaire, mais il est inadmissible qu'elles discutent et prennent des décisions au nom des autres. Il serait dangereux pour les peuples d'accepter l'institutionnalisation des rencontres au sommet des superpuissances comme une instance habilitée à prendre aussi des décisions au nom des tiers. Elles souhaiteraient avoir les mains libres et voir les autres Etats saluer et accepter comme des faits accomplis tout ce qu'elles décident.

La délégation albanaise estime que sur les questions qui concernent les destinées des peuples, la paix et la sécurité dans le monde chaque Etat souverain a le droit de faire entendre sa propre voix.

Les problèmes de l'Europe et de la sécurité européenne intéressent directement l'Albanie socialiste. La paix sur le continent et les relations amicales entre les peuples et les pays européens signifient aussi la paix et un développement normal pour la République populaire socialiste d'Albanie. Notre peuple qui, au long des siècles, a souffert des guerres et des invasions étrangères, n'a cessé de combattre en première ligne pour la paix et l'amitié entre les peuples.

Mais d'où et par qui est menacée la sécurité européenne? D'où et par qui la paix est-elle mise en péril sur ce continent? De longues chaînes lient pieds et mains l'Europe. Ce sont les pactes militaires de l'OTAN et de Varsovie, les bases militaires et les arsenaux d'armes nucléaires et conventionnelles mis en place dans plusieurs pays; ce sont les armées des Etats-Unis et de l'Union soviétique qui, bien que plus de 40 ans se soient écoulés depuis la fin de la seconde guerre mondiale, restent installées comme chez elles en Europe. Ce sont les bâtiments de guerre, les croiseurs et les porte-avions des deux superpuissances qui vont et viennent comme des hydres dans la Méditerranée et les mers européennes. Ce sont les pressions économiques et politiques, l'agression culturelle impérialiste, qui asphyxient le continent. Tout cela tronque la souveraineté de divers pays, porte atteinte à leur personnalité et à leur indépendance et menace la paix et la sécurité en Europe.

M. Malile (Albanie)

L'Albanie n'a participé ni ne participe aux réunions de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), car nous sommes persuadés que de telles réunions, qui sont manipulées par les superpuissances, ne peuvent aboutir à des résultats fructueux à moins que l'on ne croie que les Etats-Unis et l'Union soviétique se renieront eux-mêmes. L'Albanie, dont la constitution interdit l'octroi de bases militaires à des Etats étrangers et la présence de troupes étrangères sur son territoire et qui a déclaré solennellement qu'aucun mal ne viendrait de chez elle à aucun de ses voisins, comprend les bonnes aspirations des peuples, des honnêtes gens, des personnalités progressistes d'Europe à la paix et à la sécurité sur notre continent. Nous apprécions leurs efforts à leur juste valeur.

Toutefois, le Gouvernement albanais a eu et a toujours la ferme conviction que la sécurité européenne ne peut être réalisée au moyen de réunions et de conférences où ce sont les deux superpuissances qui font la loi. La sécurité européenne se réalisera si le continent est libéré des chaînes qui le lient aux deux superpuissances; elle se réalisera en s'opposant à leur présence et à leur ingérence dans les affaires intérieures des pays européens.

Les Balkans non plus ne sont pas tranquilles ni sans problèmes. Outre l'ingérence des superpuissances, il existe aussi nombre d'éléments et de facteurs négatifs régionaux qui ont accru la tension. Chacun sait que l'histoire a entremêlé les peuples des Balkans et que les minorités ethniques y sont nombreuses. Par malheur, ces dernières années, d'une manière ou d'une autre, on voit exciter les rancunes et les passions chauvines. La République populaire socialiste d'Albanie est contre cette tendance dangereuse. Elle ne peut admettre les actions qui limitent les droits nationaux des peuples des Balkans ou qui divisent ces peuples et attisent l'hostilité entre eux. Elle est pour le respect des droits de chaque peuple et de chaque minorité ethnique.

Le Gouvernement albanais s'en tient au point de vue selon lequel les minorités doivent être regardées comme un pont d'union et d'amitié entre les peuples de la péninsule et non pas comme une source de désaccords. L'acceptation et la reconnaissance de leur identité, de leur culture et de leurs traditions nationales, le respect de leur langue maternelle et de leurs liens spirituels avec leur nation, contribueraient au raffermissement d'une atmosphère de compréhension et de coopération sincère.

M. Malile (Albanie)

De temps en temps, on voit prendre des initiatives pour l'organisation de diverses activités et réunions politiques au niveau balkanique. Le Gouvernement albanais apprécie toute démarche sincère et constructive qui contribuerait à la paix et à la stabilité dans cette région. Il est donc, en principe, pour des réunions et des entretiens, tant bilatéraux que multilatéraux. Dans un même temps, il estime qu'il est indispensable de créer préalablement l'atmosphère requise pour que ces initiatives concourent à la véritable solution des problèmes de la région et ne suscitent pas une aggravation ultérieure de la situation.

Pour sa part, l'Albanie a agi avec un sens élevé de ses responsabilités et n'a jamais été une cause de l'aggravation de la situation. Elle est pour le retrait des armes nucléaires, chimiques, etc., non seulement des Balkans mais aussi de autres pays et régions. Cela est conforme à sa ligne politique. L'Albanie a réalisé, dans la pratique, ce qui est nécessaire aux Balkans pour que la tranquillité et la compréhension y soient assurées.

La coopération amicale balkanique est un vœu et une aspiration des peuples de la région, mais pour qu'elle se réalise, il est indispensable que les problèmes auxquels est confrontée la péninsule soient affrontés avec réalisme. Nous pensons qu'actuellement il est à l'avantage de chaque pays et de toute la région de résoudre les problèmes existants au moyen de négociations bilatérales, de même qu'il est nécessaire de promouvoir les relations bilatérales. Nous estimons également que les activités interbalkaniques dans les domaines du commerce, de transports, de la culture, de la science et de la technique, de l'écologie et dans d'autres, contribuent à l'extension de la coopération et au renforcement de la confiance et de la compréhension, si indispensables pour un examen en commun même des grands problèmes politiques des Balkans.

Les questions de la sécurité dans les Balkans et en Europe sont étroitement liées à celles de la sécurité dans la Méditerranée. Depuis des années, ce bassin est transformé en une arène de la rivalité des superpuissances qui ont apporté leurs flottes de guerre à des milliers de kilomètres de chez elles et menacent les peuples et la paix dans cette région. Leur présence croissante et leur activité maintiennent les peuples et les pays méditerranéens dans un état de tension continue. Même le mouillage de croiseurs et d'autres navires de guerre des

M. Malile (Albanie)

Etats-Unis et de l'Union soviétique qui, au titre de prétendues visites amicales et touristiques, se sont assuré dans certains pays des services et des installations portuaires permanents, constitue un danger réel pour les pays voisins.

L'aggravation de la situation et la continuation de la crise au Moyen-Orient, les opérations militaires successives des Américains en Méditerranée occidentale, etc., attestent combien il est urgent et indispensable de s'opposer à la présence militaire des superpuissances dans la Méditerranée, avec leurs bases et leurs flottes. L'Albanie s'en tient au point de vue selon lequel leur retrait constitue la condition première et décisive pour que la Méditerranée redevienne une mer de paix.

M. Malile (Albanie)

La situation tendue au Moyen-Orient, avec ses aggravations quasi cycliques, représente depuis des années une constante dangereuse dans les relations internationales.

A la grave tragédie du peuple palestinien, envers lequel est exercé depuis longtemps un génocide identique à celui pratiqué à l'encontre des Juifs durant la deuxième guerre mondiale, sont venus s'ajouter le drame et les événements tragiques du Liban, qui est devenu une arène de combats fratricides attisés par les puissances impérialistes et Israël, ainsi que par tous ceux qui font leur jeu. Au Liban, indépendamment du groupement politique ou de la secte religieuse auxquels appartiennent ceux qui s'y battent mutuellement entre eux, du sang arabe continu d'être versé, et la cause arabe en général et celle palestinienne en particulier sont atteintes au coeur.

La République populaire socialiste d'Albanie et le peuple albanais, amis sincères des peuples arabes, auxquels les unissent des liens traditionnels, suivent avec tristesse les événements du Liban, tout comme ils suivent avec préoccupation les développements et la crise au Moyen-Orient. Nous nous réjouissons de tout progrès vers l'unité arabe, de même que nous saluons de tout coeur tout développement positif dans le sens du renforcement de l'unité des rangs du mouvement palestinien, de l'OLP.

Récemment, on a parlé et on continue de parler de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Nous pensons que toute conférence sur cette question ne peut donner de résultat si elle laisse à l'écart l'OLP ou si elle cherche à l'y remplacer. Et on pourrait d'autant moins s'attendre à quelque résultat d'une pareille conférence si elle ne s'occupait pas du problème clef du Proche-Orient, celui du problème palestinien.

La zone du Moyen-Orient et du Golfe est devenue un foyer de guerre permanente. Une très lourde responsabilité pour cet état de choses retombe sur les puissances impérialistes.

La poursuite de la guerre entre Irak et Iran a causé d'incalculables pertes humaines et matérielles aux peuples de ces deux pays. Elle est au seul avantage des ennemis de ces pays et de la paix. Un jour, ces ennemis pourraient utiliser ce conflit comme prétexte pour en étendre les flammes, non seulement dans la zone du Golfe, mais même au-delà. Actuellement, les Etats-Unis et d'autres puissances y

M. Malile (Albanie)

ont envoyé des flottes et des navires de guerre sous le prétexte d'y assurer la liberté de navigation et d'y déminer les eaux. Ainsi se crée un précédent extrêmement dangereux. Les canons braqués dans le détroit d'Ormuz ont encore aggravé la situation dans cette zone explosive. L'envoi de flottes de guerre s'est produit avant même que n'ait séché l'encre de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, qui a été adoptée à l'unanimité et demande aux autres Etats de n'entreprendre aucune action susceptible d'intensifier ou d'étendre le conflit irako-iranien.

Aujourd'hui, il est devenu plus impératif que jamais d'écouter les appels sincères des Etats démocratiques et pacifiques, qui représentent la voix de la raison de la saine opinion internationale, à mettre fin au plus tôt à cette guerre. Cela serait dans l'intérêt de l'Iraq et de l'Iran eux-mêmes, ainsi que de la paix et de la stabilité dans cette région et dans le monde.

Dans d'autres zones du monde également, comme en Afrique, en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est, etc., l'impérialisme et la réaction attisent et alimentent un certain nombre de foyers de tension.

Contrairement à la volonté du peuple coréen, la Corée continue d'être divisée. Le Gouvernement albanais soutient le droit du peuple coréen à la réunification indépendante de sa patrie sans intervention du dehors.

La République populaire du Kampuchea n'est pas laissée tranquille pour édifier sa vie dans la liberté et l'indépendance et on continue de lui refuser sa place légitime à l'ONU.

Les peuples, partout où ils se trouvent, sur les territoires arabes occupés ou au Nicaragua, en Afghanistan, en Namibie ou en Afrique du Sud, etc., accroissent leur résistance patriotique à l'agression et à l'intervention étrangères, ils intensifient leur lutte anti-impérialiste, la lutte contre la discrimination raciale et l'apartheid, pour leurs droits démocratiques et nationaux.

Les développements politiques actuels ne peuvent non plus être dissociés de l'effet prolongé de la crise économique et financière et de l'intensification de l'exploitation néo-coloniale. Le fait que 50 % des ressources de matières premières de notre planète sont exploitées par les pays industrialisés alors que, notoirement, ces pays ne représentent que 15 % de la population mondiale, est un indice du degré d'exploitation et d'injustice qui règne aujourd'hui dans les rapports économiques internationaux. Les pays en développement sont endettés jusqu'au cou et les conditions qui leur sont dictées pour s'acquitter de ces dettes

M. Malile (Albanie)

sont devenues pour eux impossibles à satisfaire; en fait, elles ont asphyxié l'économie de beaucoup d'Etats. Le commerce international est confronté à de multiples difficultés. Cela a été confirmé clairement à la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). De même, la Conférence internationale sur le lien entre le désarmement et le développement a apporté de nouvelles preuves sur la situation paradoxale et même tragique dans laquelle se trouve le monde d'aujourd'hui. Le chiffre colossal de dépenses au titre des armements a égalé celui des endettements et, malgré tout, la fabrication d'armes de tous types continue, en même temps que leur trafic.

Les peuples et les pays en développement font des efforts et combattent contre le système des rapports néo-coloniaux imposé par les puissances impérialistes. Nous nous joignons à ces efforts pour remédier à l'inégalité dans les rapports économiques internationaux.

L'Albanie a été et est toujours pour le développement des relations internationales sur des bases justes et mutuellement avantageuses. A l'avenir également, elle participera activement à ces relations. Elle considère cette participation comme un droit qui émane de sa condition même d'Etat indépendant et souverain, mais aussi comme un devoir qui découle de la politique d'un pays véritablement socialiste. Le Gouvernement albanais est pour un développement et une coopération internationale dans divers domaines qui contribueraient au renforcement de l'amitié entre les peuples, à la consolidation de la paix et de la sécurité.

Le peuple et le Gouvernement albanais continueront à l'avenir, comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour, à soutenir sans réserve la lutte des peuples pour la liberté et l'indépendance nationale, laquelle constitue une des tendances fondamentales de l'évolution mondiale actuelle et tout à la fois une contribution à la cause de la paix, de la liberté et de la démocratie.



M. LONDONO PAREDES (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, au nom de mon pays, la Colombie, l'une des démocraties les plus solides et les plus anciennes du monde, je vous adresse mes félicitations pour l'honneur insigne qui vous a été fait et qui n'est qu'un hommage rendu à vos grandes qualités personnelles et intellectuelles.

La réunion de la quarante-deuxième session de cette importante assemblée est une nouvelle affirmation de l'importance vitale de la coexistence en tant que lien entre nations souveraines. Cette ligue d'Etats volontairement associés a démontré qu'il existe un minimum de règles communes régissant harmonieusement leurs relations et que le droit international en fournit les bases.

Au nombre des questions qui préoccupent la communauté internationale, il y en a trois qui exigent une action concertée. Je songe à la paix, valeur suprême, qui va de pair avec la notion de la dignité humaine et avec la nécessité d'un ordre international équitable et juste.

La Colombie, qui était honorablement représentée à la Société des Nations et qui est Membre fondateur des Nations Unies, s'est toujours efforcée d'orienter la conduite de sa politique internationale conformément à cette appartenance et d'assurer la cohésion nécessaire entre le monde extérieur et sa politique intérieure.

Je tiens à réaffirmer aujourd'hui devant la communauté mondiale la vocation invariablement pacifiste de la Colombie. Ses armées n'ont jamais traversé les frontières de la patrie si ce n'est pour contribuer, au prix de son sang, à l'oeuvre de libération menée par les héros de l'indépendance américaine ou pour répondre à l'appel lancé par l'Organisation ou par des pays amis, dans le but de contribuer par leur présence au maintien de la paix et de la démocratie. Cette conduite ne changera pas. Nous continuerons de poursuivre ensemble les objectifs du bien-être, du développement et de la paix.

Nous rejetons fermement la course aux armements, non seulement celle qui conduit tout droit à l'affrontement général et à l'hécatombe nucléaire, mais aussi celle que poursuivent certains Etats qui, en dépit d'énormes difficultés économiques et sociales, recourent à la force et à la violence pour défendre des théories qui, si elles étaient valables, devraient être tranchées par des moyens pacifiques fondés sur le droit.

M. Londoño Paredes (Colombie)

C'est la raison pour laquelle mon pays appuie fermement la déclaration qui a été faite récemment à la Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement concernant la nécessité de mettre fin à l'accélération débridée de la course aux armements, dont le coût, sur le plan économique, détourne des ressources qui pourraient servir à supprimer les inégalités qui déstabilisent les sociétés.

L'Assemblée devra continuer d'étudier les mesures pouvant conduire à un désarmement effectif et à l'élimination des armes nucléaires, qui menacent aujourd'hui la survie même de l'humanité.

Mon pays voit dans le rapprochement des deux grandes puissances nucléaire et dans le succès de leurs négociations un signe encourageant pour l'humanité dans son ensemble et il espère que les perspectives de mort et de destruction nées de l'affrontement seront ainsi définitivement écartées.

Nous nous prononçons également de la façon la plus catégorique pour le règlement pacifique des différends entre Etats, notamment par le recours à la conciliation, l'arbitrage et le règlement judiciaire, en particulier lorsque des négociations directes extrêmement prolongées n'ont pas permis d'aboutir à un accord.

La communauté internationale peut être assurée que la Colombie, fidèle aux principes qui inspirent sa politique internationale, ne recourra pas à la force en cas de différends avec d'autres Etats.

Récemment, pour le plus grand bien de l'Amérique et de la paix mondiale, ont apparus des signes encourageants de règlement du conflit en Amérique centrale à la suite des accords intervenus entre les Présidents des cinq pays centraméricains au Guatemala et de la création de la Commission de vérification et de contrôle, constituée par les Ministres des affaires extérieures du Groupe de Contadora, du Groupe d'appui et d'Amérique centrale, de concert avec les Secrétariats de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Etats américains. Tout aussi encourageants sont les premiers pas franchis sur la voie de l'élaboration d'un plan d'urgence en matière de coopération technique et économique en faveur de l'Amérique centrale. Il est évident que le conflit régional est dû en grande partie à des difficultés d'ordre économique et social qu'il faut absolument surmonter. Le moment est venu pour toutes les parties, grâce à la coopération indispensable des pays ayant des liens et des intérêts dans la région, de consolider définitivement cette entreprise de paix. Mon pays et les autres Etats

M. Londoño Paredes (Colombie)

du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui, ne ménagera aucun effort à l'appui de cet objectif, car la paix en Amérique centrale est aussi notre paix.

Il convient de rendre hommage aux efforts prompts et efficaces déployés par le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et ses représentants dans toutes les régions du monde où surgissent des conflits, dans l'accomplissement des tâches définies dans la Charte aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous espérons pouvoir compter à tout moment sur leur coopération permanente et effective.

La Colombie, ferme partisan du dialogue, en appuie la reprise dans le cas de la péninsule Coréenne, à laquelle il faut s'employer dans les plus brefs délais pour parvenir à une réunification pacifique.

Nous espérons également que le dialogue continuera d'être un instrument utile dans les négociations sur la question de la souveraineté des îles Malvinas, conformément à l'esprit de la résolution que nous avons parrainée lors de la dernière session de l'Assemblée.

Le Gouvernement colombien est convaincu que le respect et la promotion des droits de l'homme transcendent les simples déclarations de rhétorique prononcées dans les instances internationales. Ils constituent une obligation morale pour tous les Etats, qui doit être remplie fidèlement et dans tous ses aspects, depuis le traitement des minorités vivant dans leurs propres territoires jusqu'à la liberté d'expression la plus authentique et la plus pure.

Il convient de garder présent à l'esprit que les peuples en développement doivent bénéficier de conditions minimales de bien-être et avoir accès aux bienfaits de la santé, de la nutrition, du logement, de l'enseignement et du travail en tant que fondements nécessaires aux libertés individuelles. La satisfaction de ces besoins élémentaires, soutien véritable de la démocratie, est liée, au niveau mondial, à l'instauration d'un ordre économique international plus juste, par le biais de la coopération entre Etats.

Bien que mon pays n'éprouve pas la même angoisse que les autres nations soeurs de l'Amérique latine vis-à-vis du problème du paiement de la dette extérieure, il doit garder à l'esprit que ce problème, faute d'être réglé de façon adéquate, risque d'entraîner le désordre social et l'oppression.

M. Londoño Paredes (Colombie)

La Colombie a participé avec intérêt à des discussions sur les problèmes financiers mondiaux, dans diverses enceintes internationales. Nous avons noté en particulier avec satisfaction le consensus auquel est parvenu la dernière réunion de la CNUCED et nous avons l'espoir que lors de cette assemblée, des progrès encore plus importants seront faits en la matière.

La communauté des nations est dans l'obligation d'assumer, aujourd'hui plus que jamais, des attitudes communes devant des problèmes qui ne peuvent se résoudre que de façon globale. Je pense tout spécialement au phénomène du trafic des drogues, qui a coûté à mon pays "un lourd tribut de douleur et de sang". La Colombie poursuit fermement sa lutte, ainsi qu'elle l'a réitéré à la récente Conférence de Vienne sur l'abus et le trafic illicite des drogues.

Cette croisade, qui affecte l'humanité dans son ensemble, ne peut être solitaire ni entreprise avec succès par un seul pays ou un groupe d'Etats. Elle exige une action internationale concertée qui recouvre le phénomène dans son ensemble, dans ses différentes phases de production, de consommation et de contrôle des ressources provenant de ce funeste trafic.

C'est pourquoi nous reconnaissons l'importance des efforts des Nations Unies et tout spécialement ceux que réalise le Fonds de contrôle des stupéfiants.

Le chef de l'Etat colombien, il y a un an, a déclaré devant cette Assemblée qu'une action solidaire était requise d'urgence pour lutter contre l'extrême misère qui afflige d'immenses couches de la population de la planète. Reprenant cet appel, le Programme des Nations Unies pour le développement mène depuis lors une action efficace au niveau de l'Amérique latine pour la mise en train d'un projet régional destiné à élaborer et à évaluer des programmes techniques destinés aux secteurs marginaux de notre continent. De nombreux pays de la région jouissent aujourd'hui de cet appui.

La Colombie, qui a décidé d'affronter le défi de l'élimination de la misère en tant que priorité sur le plan interne, encourageant en même temps au niveau international une action concertée pour lutter contre ce fléau, s'est offerte à accueillir une conférence régionale sur cette question, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement, et avec la participation et l'assistance de la communauté latino-américaine qui partage la même angoisse à l'endroit de ces secteurs marginaux.

M. Londoño Paredes (Colombie)

La Colombie attend avec optimisme les résultats du débat de l'Assemblée générale sur les recommandations du rapport "Notre avenir à tous", rédigé par une Commission de personnalités éminentes, sous la présidence du Premier ministre de la Norvège, Mme Gro Harlem Bruntland. Il est évident que l'avenir de la planète est intimement lié au succès avec lequel nous relèverons les défis présentés par le milieu ambiant.

Mon pays espère que les idéaux de la coexistence pacifique, de la dignité humaine et de la coopération internationale seront renforcés au cours de ces délibérations par la volonté politique des Etats représentés à cette assemblée, et que le pacte des Nations Unies se traduira par l'édification effective d'un ordre d'équité et de paix pour les peuples, cimenté par le plein respect des principes du droit international et par les valeurs suprêmes qui ont inspiré la grande Charte de l'Organisation mondiale.

M. AKINYEMI (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation nigériane, je voudrais vous féliciter de votre élection unanime et bien méritée à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Ma délégation s'associe aux orateurs précédents pour exprimer ses sentiments de respect envers vos qualités personnelles éminentes qui vous ont fait choisir pour ce haut poste. Je ne doute pas que sous votre direction éclairée cette session sera couronnée de succès. J'éprouve donc un vif plaisir à vous assurer de l'entier appui et de la pleine coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre lourde tâche.

Nous abordons les travaux de la session actuelle de l'Assemblée avec un sentiment de réalisme objectif. Les buts originaux de la Charte sont encore plus valables aujourd'hui, dans la recherche d'un ordre mondial pacifique et dans la promotion du développement économique. Les Membres actuels de cet organe mondial se doivent d'assurer la réalisation de ces nobles idéaux. Depuis la création de l'Organisation, la Charte, renforcée par les décisions et les résolutions qui reflètent une prépondérance d'opinions et d'aspirations communes, demeure suffisamment souple pour permettre aux efforts actuels d'aboutir à la réforme de la structure du système des Nations Unies.

Par les mesures de réforme mises en place actuellement par le Secrétaire général, on cherche à appliquer la résolution 41/213 de l'Assemblée générale. Il s'agit là sans aucun doute d'une tâche énorme, qui - et

M. Akinyemi (Nigér a)

nous insistons bien sur ce point - doit rester fidèle aux buts et objectifs principaux sur lesquels les Nations Unies ont engagé toutes leurs responsabilités ces dernières années. Le monde peut mal se permettre de dépouiller l'Organisation de son efficacité et de ses principes d'universalité, qui ont répondu aux aspirations de tous les Etats Membres, grands et petits, riches et pauvres. La nécessité de réduire le personnel et les dépenses ne doit jamais se faire aux dépens de l'efficacité des efforts collectifs que l'Organisation représente.

Il faut poursuivre avec vigueur l'application de programmes louables comme celui qui est proposé dans la résolution S-13/2, adoptée à la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Nous sommes fermement convaincus que rien ne doit empêcher l'Organisation de garder ce programme sur une liste prioritaire qui mérite une allocation plus élevée de ressources.

Ma délégation appuiera le processus de réforme qui est en cours, à condition que l'efficacité recherchée ne soit pas réalisée au détriment des allocations nécessaires de ressources, qu'il s'agisse de ressources humaines, financières ou matérielles. Malheureusement, les tentatives de restructuration du Secrétariat, politiquement motivées, qui ont lieu au début de cette année, vont certainement éroder le large appui que les Etats Membres avaient promis d'apporter à ce processus à l'origine. Le Secrétaire général doit maintenant consacrer son attention uniquement à une réorganisation garantissant une efficacité administrative accrue. Il est encore plus important que cela soit réalisé en tenant pleinement compte des principes de la Charte des Nations Unies concernant l'égalité souveraine de tous les Etats Membres.

Pour faciliter un réarrangement harmonieux des priorités et stimuler l'élaboration d'un cadre institutionnel satisfaisant susceptible de conduire au développement, le monde a besoin de paix. Il mérite la paix.

M. Akinyemi (Nigeria)

Cependant, cette situation idéale continue de nous échapper. Le continent africain, qui compte le plus grand nombre de pays les moins développés, connaît, malheureusement, un grand nombre de conflits insolubles. La plupart de ces conflits ont leur source dans les activités néfastes du régime de la minorité raciste de l'apartheid en Afrique du Sud.

Mon gouvernement n'a cessé d'appeler l'attention de la communauté internationale sur le sort tragique de millions d'habitants autochtones en Afrique du Sud. Nous collaborons avec un nombre de plus en plus important de nations concernées, qui continuent de prier instamment les pays, dont les agissements et les déclarations tendent à rendre le régime de l'apartheid plus décidé que jamais à défier l'opinion mondiale, de réfléchir à l'énormité de leur attitude négative.

On ne saurait trop souligner, plus que jamais auparavant, la nécessité pour la communauté internationale de mettre en oeuvre des mesures concrètes et efficaces en vue d'éliminer l'apartheid, qui a été condamné catégoriquement comme crime contre l'humanité.

Le régime de l'apartheid a séparé les familles et détruit les humbles demeures de sa population africaine largement appauvrie. Il a incendié Soweto et brutalisé de jeunes Africains, les torturant et les emprisonnant. Il a déshumanisé la population autochtone en la privant d'Etat. Aujourd'hui, plus d'une centaine de lois sont en vigueur pour étouffer toute nuance d'opinion, notamment dans les médias.

Les amis du régime de l'apartheid se sont réjouis, ces dernières années, des mesures de pure forme que les racistes ont présentées au monde comme autant de réformes. Alors que ses amis louaient ces gestes vides de tout sens, nous n'avons jamais cessé, quant à nous, de nous opposer à ces expédients politiques. Car, il ne saurait y avoir de paix réelle en Afrique du Sud tant que ne sera pas complètement démantelé l'ignoble édifice de l'apartheid.

Or nous ne pouvons nier que, ces dernières années, l'ensemble des citoyens ordinaires, des organisations privées, des institutions d'enseignement, des organisations religieuses et autres organisations pleines de bonne volonté dans de nombreux pays ont manifesté leur aversion pour ce régime injuste, soit en retirant leurs investissements de l'Afrique du Sud soit en demandant instamment à leurs gouvernements d'appliquer des sanctions économiques contre les racistes. Nous suivons avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction la démarche très réfléchie des étudiants, des hommes d'affaires et des syndicats qui ont pris des mesures concrètes

M. Akinyemi (Nigeria)

pour souligner leur attachement à la liberté politique et à l'émancipation économique de la majorité des Sud-Africains. Malheureusement, cependant, certains individus puissants, qui assument de hautes responsabilités gouvernementales, demeurent insensibles. Mais le vent du changement qui a soufflé avec force dans les rues de Sharpeville et insufflé force et énergie aux classes de Soweto, est devenu ouragan, rassemblant ses forces qui, sans aucun doute, balayeront à jamais tous les vestiges de la répression et des lois injustes du régime de l'apartheid.

Amener l'opinion internationale à s'engager vers une action décisive a été un long processus, parfois frustrant. Mais la situation actuelle est de bon augure pour les 23 millions d'Africains en Afrique du Sud. Il convient de noter le rôle positif joué par le Mouvement des non-alignés, l'Organisation de l'unité africaine, des pays nordiques, des Etats socialistes et quelques pays occidentaux. La prise de fond du mouvement anti-apartheid aux Etats-Unis assume maintenant de telles proportions que le Congrès manifeste sa volonté de voir un changement positif dans l'enclave de l'apartheid. On ne perçoit plus l'apartheid uniquement suivant des critères partisans, idéologiques ou raciaux.

La politique du Nigéria à l'égard de l'Afrique du Sud repose clairement sur l'honneur. Mais elle repose aussi fermement sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Nous avons toujours proclamé que notre foi dans la lutte armée en Afrique du Sud et en Namibie est dictée par la nécessité d'arracher, des mains d'un régime injuste, ces libertés fondamentales pour lesquelles de nombreuses nations ont toujours lutté en Europe et en Amérique. Nous appuyons également, à cet égard, un dialogue mené sur la base d'une égalité raciale véritable, pour résoudre la question de l'éradication totale de l'apartheid. Si les racistes acceptent le dialogue avec l'African National Congress et le Pan African Congress pour qu'il soit mis fin à la violence qu'ils ont déclenchée, alors cette organisation pourra régler d'autres importantes questions qui continuent de susciter la division dans les relations internationales.

L'incapacité des Nations Unies à régler à ce jour la question de l'indépendance de la Namibie est inextricablement liée à toutes ces raisons qui exigent la solution rapide du problème de l'Afrique australe. Le racisme et la discrimination raciale sont les caractéristiques constantes de la subjugation de la Namibie par l'Afrique du Sud. Lorsque, en 1978, le Conseil de sécurité a adopté un plan pour l'indépendance de la Namibie, le monde a pensé que la fin du cauchemar pour la population autochtone était enfin en vue. Cependant, sur l'instigation de



M. Akinyemi (Nigéria)

ses amis occidentaux, des questions extrinsèques ont été introduites pour assurer le déni des libertés au peuple namibien. Le Nigéria rejette fermement ce concept infâme de "couplage". Nous avons également rejeté toutes les autres formules politiques de rechange, qui excluent la reconnaissance de la South West Africa People's Organization (SWAPO) comme seul représentant légitime du peuple namibien. L'encouragement de certaines factions dissidentes ne sert que les objectifs de la politique d'apartheid en Afrique du Sud et l'exploitation économique à laquelle se livre l'alliance impie dans le territoire. On doit renforcer le Conseil des Nations Unies pour la Namibie pour qu'il puisse administrer efficacement le territoire jusqu'à ce que le plan prévu dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité soit pleinement appliqué.

L'an dernier, l'Assemblée générale a adopté une résolution proclamant l'Atlantique sud océan de paix. Cette mesure représente, de l'avis du Nigéria, un geste remarquable. Ma délégation est convaincue que les nations qui bordent l'Atlantique sud se doivent de garder cette zone en dehors de la rivalité des grandes puissances et préserver ainsi son caractère inoffensif.

Mon pays souhaite coopérer avec tous les pays voisins aux efforts qui permettraient d'atteindre cet objectif. Nous sommes prêts à coopérer avec toutes les nations qui bordent l'Atlantique sud, afin de garantir la liberté de navigation et favoriser les prévisions météorologiques et tous les plans en faveur de la protection de l'environnement pour assurer ainsi la protection adéquate des intérêts de toute l'humanité. A nos amis de l'Amérique du Sud, nous offrons la vision d'un océan Atlantique sud qui nous unirait plutôt que nous séparerait.

La situation existant entre le Tchad et la Libye est, pour dire le moins, fâcheuse et extrêmement regrettable. L'Organisation de l'unité africaine n'a cessé de rechercher une solution pacifique au problème. Il est donc essentiel que nous appuyions pleinement la cause de la paix promue par l'OUA dans ce domaine. Nous sommes donc heureux que cette assemblée ait reporté l'inscription de cette question à son ordre du jour afin de donner plus de temps pour de nouvelles consultations.

L'opportunité de telles consultations s'est présentée lors d'une réunion au sommet, le 23 septembre 1987, à Lusaka, en Zambie. Cela a restauré un climat favorable au dialogue qui, nous le croyons, renforcera le processus menant à une solution pacifique du conflit. En fait, les deux parties au conflit ont réaffirmé leur engagement et leur volonté d'oeuvrer en faveur d'un règlement négocié du

M. Akinyemi (Nigér .a)

conflit. En outre, elles ont accepté d'en rechercher la solution dans le cadre de l'OUA.

A cet égard, le Comité ad hoc de l'OUA sur les différends a souligné la nécessité de trouver une solution à la fois pacifique et africaine au conflit et lancé un avertissement contre le danger d'internationalisation de ce dernier. C'est pourquoi nous demandons à l'Assemblée et à la communauté internationale de respecter la volonté de l'Afrique. Nous demandons que soient respectés les efforts de paix que déploie l'OUA dans ce conflit pour que la paix soit rapidement restaurée dans la région, de façon que les ressources puissent être consacrées au processus du développement.

Ma délégation ne croit pas que la situation au Moyen-Orient soit sans solution. Le fait est que, en l'absence de toute volonté politique d'accorder aux Palestiniens le droit à leur propre patrie, un des principaux acteurs devra être relégué à l'arrière-plan. Les questions principales dans un éventuel processus de négociation devront être méconnues. Tout comme le Nigéria réaffirme le droit d'Israël d'exister, ma délégation est convaincue que la paix serait mieux servie si toutes les parties concernées croyaient également en la coexistence pacifique.

A cette fin, ma délégation appuie pleinement la convocation d'une conférence de paix internationale sur le Proche-Orient, à laquelle tous les acteurs principaux de ce long conflit seraient représentés. Nous ne partageons pas le point de vue selon lequel on renforcerait le processus de paix si on niait le droit de l'Organisation de libération de la Palestine d'être représentée à une telle conférence.

M. Akinyemi (Nigéria)

Lorsque le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, le 20 juillet 1987, une résolution qui exigeait la cessation des hostilités entre l'Iraq et l'Iran, le monde a poussé un soupir de soulagement. Pour donner à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité toute son efficacité, nous demandons à tous les pays dont la puissance navale est présente dans le Golfe de s'en retirer. Il n'est pas excusable de demander la cessation des hostilités peu de temps seulement après avoir procédé à un imposant rassemblement de forces navales, lequel ne peut que rendre plus difficile encore les chances de parvenir à la paix. Nous sommes doublement déçus que, tant l'Iran que l'Iraq, deux amis de longue date du Nigéria, n'aient pas réussi à parvenir à la paix dont ils ont besoin pour leur développement social et économique.

De même, le peuple de l'Afghanistan mérite la paix. A cette fin, nous nous félicitons des efforts que continue à déployer le Représentant spécial du Secrétaire général pour parvenir à la réconciliation nationale.

Ma délégation croit que le temps est venu de permettre au peuple du Kampuchea de démarrer un programme de reconstruction et de développement après avoir connu une période de conflit et d'instabilité aussi longue. Ces événements malheureux, qui touchent un pays ami, membre du Mouvement des non-alignés, préoccupent gravement ma délégation. Nous demandons à toutes les parties concernées par ce conflit d'affirmer leur respect de l'intégrité territoriale et du statut de non-aligné du Kampuchea en appliquant les résolutions pertinentes prises par l'Assemblée générale à cet effet.

Depuis 1985, le monde avait des raisons de croire que l'on se rapprochait un peu plus de la fin de la course aux armements. L'annonce par les superpuissances qu'une nouvelle série de négociations sur le désarmement à Genève s'attaquerait à la réduction des armes nucléaires, avant leur élimination finale, a été saluée par mon gouvernement comme un pas dans la bonne direction. Ma délégation s'est félicitée de la nouvelle annoncée faite le 18 septembre dernier selon laquelle les Etats-Unis et l'Union des Républiques socialistes soviétiques s'étaient mis d'accord en principe sur un traité relatif à l'élimination des missiles à portée courte et moyenne. Nous demandons à tous les pays nucléaires de consacrer encore davantage d'énergie à l'élimination complète de toutes les armes de destruction de masse.

M. Akinyemi (Nigéri)

Depuis 26 ans, les Nations Unies demandent qu'un traité interdisant les essais soit signé par les Etats dotés de l'arme nucléaire. Un moratoire sur les essais semblerait donc une mesure logique. A cette fin, ma délégation a félicité l'Union soviétique de l'initiative qu'elle a prise l'année dernière d'imposer unilatéralement un moratoire sur les essais d'armes nucléaires. Malheureusement, cette initiative louable n'a pas eu de suite. Il est plus regrettable encore que d'autres pays n'aient pas repris une telle initiative, rendant ainsi plus difficile la recherche d'un monde libéré de l'arme nucléaire.

Il existe un lien complémentaire très clair entre le désarmement, le développement et la sécurité. Ainsi, les dépenses militaires dans le monde sont estimées à l'heure actuelle à 1 000 milliards de dollars, alors que la charge de dette contractée par tous les pays en développement est approximativement du même montant. Ma délégation appuie pleinement toute initiative qui tendrait à orienter vers le développement une partie de ces énormes dépenses consacrées à l'armement. Il convient toutefois de veiller à ce qu'une si bonne idée ne s'enlise pas dans des considérations idéologiques.

La récente conférence qui s'est tenue sur la relation entre le désarmement et le développement n'a pu atteindre son objectif premier. Bien qu'ayant accepté quelques définitions de base, la Conférence a entériné des idées étrangères à l'objet de sa tenue, et qui tendaient à placer des considérations abstraites en matière de sécurité armée au-dessus des questions relatives au commerce et au développement. Le fait qu'aucun plan catégorique n'ait pu être adopté en vue de réaffecter, par un arrangement financier, les ressources consacrées à l'armement rend les progrès à venir encore plus difficiles.

La situation économique que connaît le monde actuel, notamment les pays en développement, n'est pas bonne. Alors que les pays développés enregistrent, pour la cinquième année consécutive, une croissance sensible, les perspectives économiques des pays en développement en général, et de l'Afrique en particulier demeurent encore sombres. Malgré les remarquables efforts qu'ils ont entrepris pour atteindre des niveaux appréciables d'ajustement structurel, les pays en développement continuent à faire face à d'énormes difficultés financières : le service insurmontable de la dette, la chute des prix des matières premières, le protectionnisme injustifié opposé par quelques pays développés aux produits des pays en développement, des taux d'intérêt élevés.

M. Akinyemi (Nigéria)

Je rappelle qu'en mai 1986 s'est tenue une session extraordinaire des Nations Unies au cours de laquelle a été adopté un programme d'action pour la reprise du développement économique de l'Afrique pour la période 1986-1990 et qui a été mis en oeuvre aux niveaux national, régional et international. En dépit de mesures nationales prises par les pays africains sous forme d'ajustements structurels et au niveau international en faveur de ce programme des Nations Unies grâce à un apport de 12,4 milliards de dollars dans le cadre de la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement, dont 45 % doivent être consacrés à l'Afrique subsaharienne, il n'est guère probable qu'un apport financier suffisant sera fourni pour permettre à l'Afrique de faire face à ses difficultés financières jusqu'à 1990 et au-delà.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a organisé à Abuja, au Nigéria, du 15 au 19 juin dernier, une conférence consacrée exclusivement au défi de la reprise économique et du développement accéléré en Afrique. Cette conférence a recommandé d'adopter une démarche globale des aides pour appuyer les programmes d'ajustement structurel en Afrique et de se concentrer tout particulièrement sur le remboursement des fonds pour les pièces détachées et le matériel nécessaire pour accroître l'utilisation des capacités existantes dans l'industrie, dans l'agriculture et en matière d'infrastructures publiques. La Conférence a également demandé qu'un effort exceptionnel soit consenti pour réduire le fardeau que représente le service de la dette pour les pays africains. Cet effort devrait inclure la reconduction des mesures prises pour transformer la dette accordée au titre de l'aide officielle au développement, en autorisant des délais de remboursement beaucoup plus longs et des taux d'intérêt plus bas sur les dettes officielles existantes. Il conviendrait par ailleurs d'envisager que les dettes soient remboursées par les pays africains en monnaie locale. J'appuie pleinement ces recommandations sur lesquelles j'attire particulièrement l'attention de l'Assemblée.

Nous nous préoccupons aussi du fait que l'on exige de notre part beaucoup de sacrifices alors qu'il semble que nous n'obtenions rien en échange. Dans un passé récent, des propositions ont été avancées par certains pays développés pour réduire le fardeau écrasant de la dette africaine. Malheureusement, les promesses du plan Baker, les propositions britanniques en vue de rééchelonner la dette et d'appliquer des taux bas aux pays en développement n'ont pas encore été pleinement appliquées.

M. Akinyemi (Nigéri)

Malgré ces efforts, beaucoup reste à faire pour faire face aux besoins croissants en ressources des pays en développement, surtout lorsque l'on constate que l'investissement net privé étranger a été réduit de façon sensible, passant d'un montant estimé à 17,2 milliards de dollars en 1981 à 7,7 milliards de dollars en 1985. Il demeure donc toujours difficile d'obtenir que les pays en développement honorent le service de la dette grâce aux revenus de leurs excédents commerciaux plutôt que par des apports de capitaux supplémentaires.

Je suis certain que lorsque le Secrétaire général des Nations Unies remettra à l'Assemblée son rapport sur ses efforts pour résoudre la crise financière de l'Afrique, nous aurons le bénéfice de propositions pratiques et politiques acceptables présentées par le Groupe d'experts, créé en avril dernier, dont la mission est de traiter du remboursement de la dette et des mouvements de capitaux vers les pays africains. L'Assemblée, la communauté internationale en général, peut faire beaucoup pour appuyer ces propositions ainsi que le plan d'action qui fournira à l'Afrique en particulier, et aux pays en développement en général, les ressources extérieures supplémentaires nécessaires à son développement.

La septième Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) qui s'est tenue à Genève aux mois de juillet et d'août derniers a fourni à la communauté internationale une occasion unique de négocier un accord sur les questions liées à la dette, aux courants de ressources, au commerce et au développement. Cette conférence a reconnu que la question de la dette doit être réglée dans le cadre de la nécessaire promotion de la croissance et du développement dans le monde en développement. A un moment où les nations en développement doivent restructurer leurs économies, la communauté internationale a accepté, à Genève, l'obligation correspondante pour les nations développées d'accroître leurs courants de ressources vers les nations du tiers monde. La septième CNUCED a reconnu que l'effondrement des cours des matières premières a alourdi le fardeau de la dette des pays en développement. Il importe donc que les producteurs et les consommateurs de matières premières oeuvrent de concert pour aboutir à des accords sur les matières premières, non seulement en raison de la nécessité de rétablir les prix de ces matières premières à des niveaux équitables et rémunérateurs, mais également pour redonner vigueur à la coopération entre les pays développés et les pays en développement. La septième CNUCED nous a rappelé que la coopération multilatérale agit comme un catalyseur pour l'ensemble de l'économie mondiale.

M. Akinyemi (Nigeria)

On ne saurait affirmer que les idées - même les mécanismes - qui permettraient de trouver des solutions aux questions brûlantes que pose l'économie mondiale doivent être examinées uniquement dans un contexte Nord-Sud. Les pays en développement le savent fort bien et ils ont, par des mécanismes variés, donné une expression concrète à la nécessité d'explorer des possibilités de coopération entre eux dans les domaines économique et technique.

M. Akinyemi (Nigéria)

Le Nigéria, en étroite collaboration avec ses partenaires au sein de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, a pris des mesures pour renforcer la capacité de notre sous-région à lancer une reprise économique rapide grâce à la libéralisation du commerce et aux ressources communes. Mais tous ces programmes conjoints, élaborés avec la coopération active de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et de l'Organisation de l'unité africaine, ne peuvent atteindre l'objectif souhaité que si les problèmes de la dette et de la stabilisation des taux de change sont réglés et si un meilleur accès aux marchés des pays développés est aménagé.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui s'est tenue à Stockholm en 1972 est un événement important car non seulement elle a suscité un intérêt pour les questions de l'environnement mais elle a également contribué à élaborer un consensus global sur ce sujet. Cette conférence a entraîné, dans son sillage, un certain nombre d'initiatives sur l'environnement, qui ont abouti à la création de la Commission mondiale de l'environnement et du développement qui a publié son rapport intitulé "Notre avenir à tous".

Mon gouvernement se félicite de ce rapport. Nous sommes particulièrement satisfaits de la teneur de son message essentiel qui stipule qu'il existe un lien étroit entre l'écologie et l'économie et qu'il est nécessaire de s'assurer que le développement soutenu ne limite pas la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

Nous sommes profondément préoccupés par la question de l'environnement, comme en témoignent les mesures que nous avons prises pour le préserver. Cependant, nous savons également que les grands problèmes écologiques revêtent souvent un caractère mondial et nous estimons, par conséquent, qu'il ne sert à rien d'attribuer le manque d'intérêt à l'égard de la protection de l'environnement essentiellement aux pays en développement alors qu'en fait ils ne sont liés que de façon marginale aux causes des problèmes écologiques. En outre, mon gouvernement estime que nous devons nous garder de traduire notre souci de protéger l'environnement en une nouvelle forme de conditionnement imposée pour l'aide au développement par les institutions financières et multilatérales de développement, afin que le coût du développement ne devienne pas plus lourd que nécessaire pour des pays en développement déjà surchargés.



M. Akinyemi (Nigéria)

Les problèmes de la toxicomanie et du trafic illicite de drogues ont atteint des proportions alarmantes. La Conférence internationale parrainée par les Nations Unies qui s'est déroulée au début de cette année à Vienne était opportune. Outre les sanctions sévères prévues sur le plan national au Nigéria contre la toxicomanie et le trafic illicite des drogues, le Nigéria a signé, au niveau international, un accord bilatéral avec plusieurs pays afin de traiter des questions liées aux drogues, notamment à leur trafic illicite. Au Nigéria, il existe également des lois et des réglementations nationales qui sont conformes aux conventions des Nations Unies sur les drogues psychoactives. Alors que le Nigéria appuie l'idée d'une convention internationale afin de traiter la question de la toxicomanie et du trafic illicite de drogues, l'on doit souligner la nécessité, qui s'impose depuis longtemps, de mettre au point, au niveau international, des sanctions contre le trafic illicite de drogues. Cela mettrait très certainement un terme aux mouvements des trafiquants en provenance de pays où les sanctions sont lourdes vers ceux où les sanctions sont plus modérées.

En conclusion, qu'il me soit permis de rappeler l'engagement de ma délégation au principe du multilatéralisme dans toutes les sphères des activités de l'Organisation. Les Nations Unies ne pourront vraiment jouer leur rôle positif dans le monde que si nous restons fidèles aux buts et objectifs de la Charte. Nous devons par conséquent faire plus; ne pas nous contenter d'accuser les superpuissances de monopoliser la responsabilité et l'initiative dans la recherche de solutions aux conflits. Nous sommes convaincus que le temps est venu de partager cette responsabilité de la gestion des conflits en s'engageant activement à soutenir la cause de la paix mondiale. Nous devons donc continuer à présenter des idées qui faciliteront ce processus. La question de la paix est tellement importante que nous ne pouvons pas nous permettre d'abandonner cette responsabilité.

Notre monde doit être un monde de paix, un monde de sécurité et, avant tout, un monde de justice où nous devrions oeuvrer ensemble pour défendre les principes et les objectifs de la Charte et assurer notre avenir commun.

La séance est levée à 12 h 25.